



Ethnologie Pour pouvoir accomplir un rite funéraire, ce peuple amérindien réclame, sans succès, le retour d'échantillons collectés par des Américains

Le sang volé des Yanomami

Catherine Vincent

Les Yanomami en finiront-ils jamais d'attendre que leur soit rendu le sang de leur peuple ? Après des années de négociations, ces Indiens d'Amazonie avaient pourtant obtenu, en mai 2010, la promesse de plusieurs laboratoires de recherche américains : les échantillons sanguins prélevés sur plusieurs milliers d'entre eux, dans le nord du Brésil, à la fin des années 1960, allaient être restitués à leur pays. Mais depuis, rien. La situation semble bloquée entre les autorités brésiliennes et américaines, empêchant les Indiens de déverser dans la rivière ces vestiges de leurs ancêtres, comme le veut leur tradition.

Une affaire exemplaire des négligences, pour ne pas dire des actes de mépris, qui peuvent être commises au nom de la science

« Personne n'avait imaginé que notre sang serait conservé dans des congélateurs. La science n'est pas un dieu qui sait ce qui est le mieux pour tous. Il appartient à notre peuple de savoir si la recherche est bonne ou non pour lui. » Davi Kopenawa, chaman respecté et leader yanomami du Brésil, martèle cette conviction depuis dix ans.

Révlée au tournant de ce siècle, l'affaire peut sembler négligeable au regard occidental. Elle est pourtant exemplaire des négligences, pour ne pas dire des actes de mépris, qui peuvent être commises au nom de la science moderne vis-à-vis des peuples traditionnels et de leurs croyances.

L'histoire commence en 1967, sur les bords de l'Orénoque, où vivent aujourd'hui

d'hui encore entre 30 000 et 35 000 Yanomami, répartis entre Brésil et Venezuela. Cette année-là, le généticien américain James Neel vient avec son équipe prélever du sang chez les habitants des villages. Sa mission : comparer, pour le compte de l'Atomic Energy Commission, les mutations génétiques apparaissant chez les survivants japonais d'Hiroshima et de Nagasaki à celles d'une population isolée. Le chercheur, célèbre pour avoir découvert le gène de la thalassémie (une forme d'anémie mortelle), collecte les échantillons dont il a besoin. Tandis que se propage dans la région une sévère épidémie de rougeole, qui fera chez les Yanomami plusieurs centaines de morts en quelques mois.

Tout aurait pu s'arrêter là si, une trentaine d'années plus tard, un livre n'avait soudain ouvert les mémoires. Publié en 2000 par le journaliste américain Patrick Tierney, *Darkness in El Dorado* (paru chez Grasset en 2002 sous le titre *Au nom de la civilisation : comment anthropologues et journalistes ont ravagé l'Amazonie*) traite des abus auxquels se sont livrés scientifiques et journalistes en Amazonie au cours des décennies passées.

L'auteur, qui revient sur l'expédition de James Neel, l'accuse notamment d'avoir volontairement répandu l'épidémie de rougeole de 1968. Scandale chez les anthropologues et les généticiens. Il sera par la suite établi que la maladie avait été apportée par une petite Canadienne en visite avec ses parents chez des missionnaires évangélistes. Mais l'ouvrage de Tierney touche juste sur d'autres points, non moins dérangeants.

Parmi eux : les manquements à l'éthique dont ont fait preuve, à l'égard des Indiens d'Amazonie, nombre d'équipes de recherches anthropologiques et biomédicales. « Les accusations étaient telles que l'Association américaine d'anthropologie (AAA) décida, en 2001, de créer une commission ad hoc afin de mener sa propre enquête », rappelle le Français Bruce Albert, ethnologue à l'Institut de recherches pour le développement (IRD), qui travaille depuis 1975 au Brésil avec les Yanomami.

L'enquête de l'AAA aboutit un an plus



tard à la publication d'un volumineux rapport. Les experts y critiquent le manque de rigueur du journaliste, mais reconnaissent à son ouvrage un double mérite : avoir attiré l'attention du public sur la situation des ethnies minoritaires d'Amazonie, et avoir amené les anthropologues américains à s'interroger sur la manière dont ils mènent leurs recherches de terrain. Mais pour Davi Kopenawa, à qui Bruce Albert a fait connaître dès sa parution l'existence de *Darkness in El Dorado*, l'essentiel est ailleurs. « Je lui ai mentionné ce qui était un détail dans le livre, mais qui est devenu pour lui le point central : le fait que les échantillons de sang prélevés par Neel étaient toujours conservés dans des laboratoires américains », poursuit l'ethnologue.

Le leader charismatique des Yanomami, qui se souvient avoir lui-même donné son sang en 1967 (il avait 11 ans), découvre cette réalité avec horreur. Dans les mois qui ont suivi l'expédition américaine, sa mère a en effet succombé à l'épidémie de rougeole, et avec elle les trois quarts de son groupe. Pour son peuple, la plupart des échantillons de sang sont des restes mortuaires, qu'il faut à tout prix récupérer pour pouvoir les jeter à la rivière. Le rite funéraire des Yanomami consiste en effet à éliminer toute trace physique et sociale des morts, faute de quoi leur spectre ne peut retourner sur « le dos du ciel ».

Davi Kopenawa, qui a lutté sans relâche à la fin des années 1980 pour obtenir, en 1992, le droit à la terre des Yanomami (près de 10 millions d'hectares, soit le plus grand territoire indigène en forêt tropicale humide du monde), a trouvé un nouveau combat. Après avoir mobilisé des villages



L'ethnie amazonienne des Yanomami compte près de 35 000 membres. Ces enfants résident dans l'Etat brésilien de Roraima. RICARDO FUNARI / BIOSPHOTO/LINEAR

entiers, il porte plainte auprès du ministère public de l'Etat amazonien de Roraima, puis sollicite l'aide des autorités fédérales brésiliennes. Aux Etats-Unis, les médias commencent à parler de l'affaire. Des étudiants en anthropologie s'indignent, la pression monte. L'ambassade du Brésil à Washington se résout à prendre contact avec les cinq centres de recherche américains qui se sont réparti le sang des Yanomami : 12 000 échantillons au total, prélevés chez quelque 3 000 personnes entre 1966 et le début des années 1970.

En mai 2010, après de longues années de tractations, un accord de principe sur la restitution des échantillons est enfin trouvé. Reste à en préciser les modalités. Et là,

de nouveau, le bât blesse. Evoquant le caractère éventuellement contaminant de ce matériel biologique, les responsables des laboratoires concernés demandent à effectuer une opération de stérilisation avant tout transport. Entre autres choses.

« Les institutions américaines veulent que les autorités brésiliennes prennent l'entière responsabilité de la conservation, de la maintenance, de la manipulation, du transport, de la réception et de la transmission des échantillons, ainsi que des explications fournies aux Yanomami ou à leurs représentants quant aux risques potentiels qu'ils présentent », énumère l'avocate Ana Paula Caldeira Souto Maior (Institut Socioambiental), qui défend le droit des Indiens du Brésil, en déplorant que « tout

cela prenne beaucoup trop de temps ».

« En exigeant du pays demandeur une immunité juridique sur tous les problèmes qui pourraient survenir avec ces échantillons, les Etats-Unis imposent aux autorités brésiliennes, peu familières de ce type de situations, toutes sortes de consultations des services sanitaires et juridiques », précise l'Américain Robert Borofsky. Pour ce professeur d'anthropologie de la Hawaii Pacific University, qui soutient depuis des années la quête des Yanomami, la cause est entendue : « Les Américains espèrent gagner du temps, et finalement parvenir à ne pas rendre les échantillons. » ■

Pour en savoir plus : « La Chute du ciel. Paroles d'un chaman yanomami », de Davi Kopenawa et Bruce Albert, Plon, coll. « Terre[humaine] », 828 p., 28 €.

Le « consentement éclairé », un principe souvent bafoué

DEPUIS LE CODE de Nuremberg, élaboré en 1947 dans le cadre du procès intenté contre les médecins nazis ayant dirigé les expériences sur des détenus des camps de concentration, le « consentement éclairé » est considéré comme un préalable absolu à la conduite de recherches mettant en jeu des sujets humains. Ce principe a été renforcé en 1964 par la déclaration d'Helsinki. Conçue par l'Association médicale mondiale (AMM) et objet d'une mise à jour régulière (la dernière remonte à octobre 2008), celle-ci constitue un énoncé de principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains, « y compris la recherche sur du matériel biologique humain et sur des données identifiables ».

« Certaines populations faisant l'objet

de recherches sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'une protection spéciale », peut-on y lire. « Celles-ci incluent les personnes qui, d'elles-mêmes, ne sont pas en mesure de donner ou de refuser leur consentement et celles qui peuvent être vulnérables à la coercition ou à des influences indues. »

Manquements à l'éthique

Autre précision : « La recherche médicale impliquant une population ou une communauté défavorisée ou vulnérable se justifie uniquement si la recherche répond aux besoins et priorités sanitaires de cette population ou communauté. » Autant de principes qui, à l'évidence, n'ont pas été respectés lors de l'expédition américaine entreprise en 1967 chez les Yanomami.

« Il est aujourd'hui bien établi que les échantillons de sang ont été collectés sur les populations sans véritable procédure d'obtention de consentement éclairé », précise l'ethnologue Bruce Albert. La collaboration des Indiens semble surtout avoir été acquise grâce à la promesse d'une rétribution en objets de troc. On leur expliquait par ailleurs que le but de ces travaux était de « chercher dans leur sang des maladies infectieuses », et qu'ils en tireraient un bénéfice sanitaire direct – ce qui ne fut jamais le cas.

Ces manquements à l'éthique biomédicale étaient fréquents à l'époque : le Commissariat français à l'énergie atomique a lui-même mené des études, de 1968 à 1970, sur le métabolisme thyroïdien des Yanomami au Venezuela, sans que ces

derniers soient véritablement « éclairés ». Ont-ils encore cours aujourd'hui ? Sans doute les règles sont-elles mieux définies, les chercheurs plus respectueux et les populations concernées plus avisées. Mais les modalités de la recherche, dans le même temps, se sont complexifiées. Un exemple ? Le matériel génétique (l'ADN) contenu dans le sang des Yanomami, comme dans celui des Indiens Karitiana et Surui (Brésil), et de bien d'autres peuples isolés dans le monde, a d'ores et déjà été extrait, répliqué, dispersé et utilisé pour diverses études scientifiques.

Un nomadisme international de l'ADN des peuples autochtones qui fera peut-être – qui sait ? – l'objet d'un nouveau débat moral. ■

C. V.